

Fiche synthétique des résultats du point de prélèvement n° 24 : Étier du Pré Colas - Le Verdun

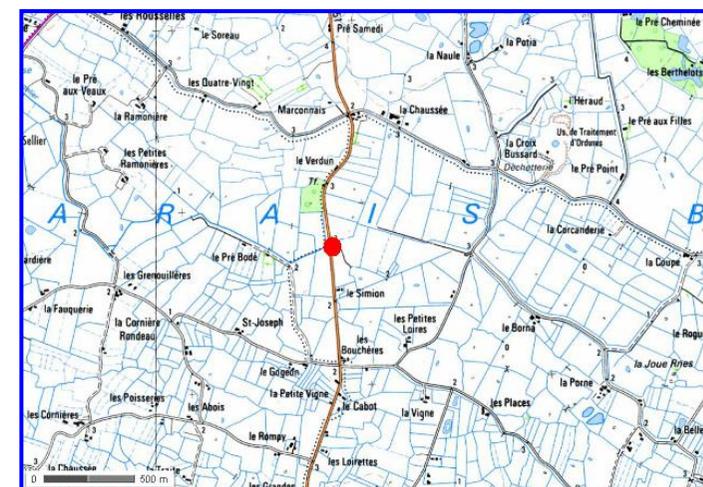
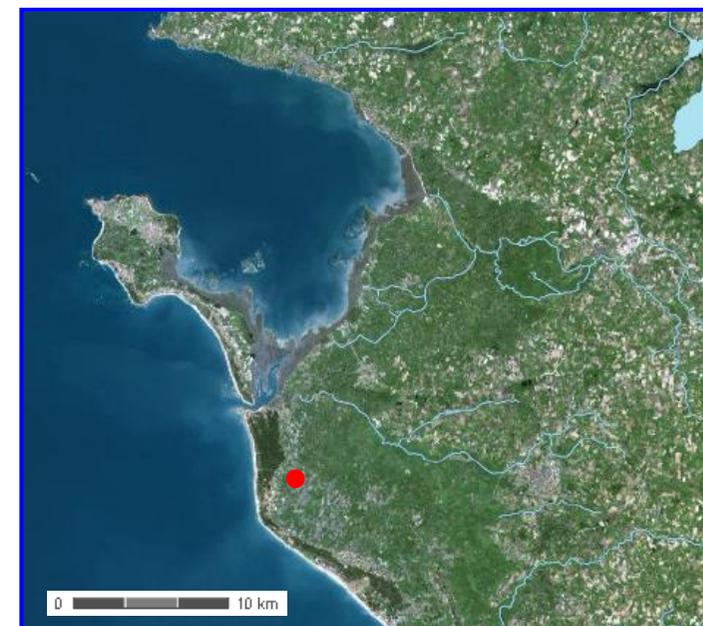
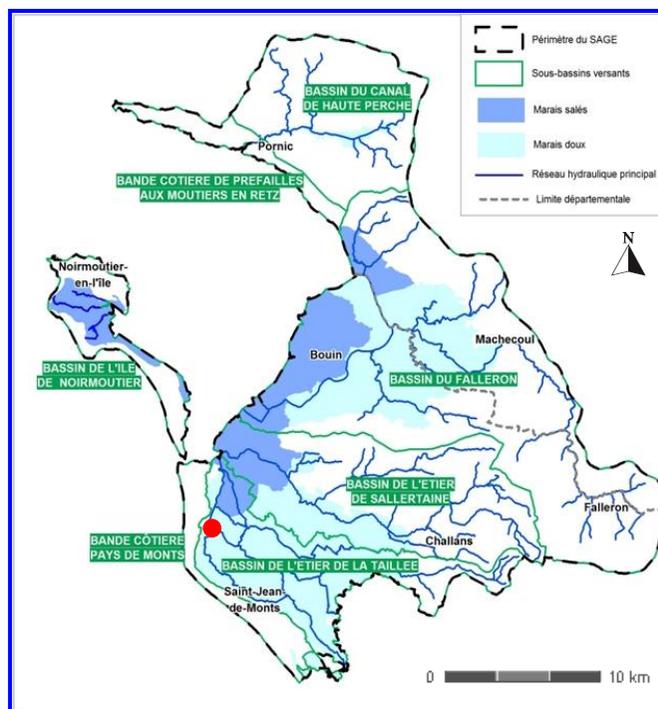


Caractéristiques de la station

Localisation : étier du Pré Colas ou Etier du Pont Angelier - milieu pont RD 51 vers amont - Le Verdun
Communes : Saint Jean de Monts (85)
Sous-bassin versant : étier de La Taillée - marais
Gestionnaire : ADBVBB

Descriptif du suivi

Pour le suivi physico-chimique, les campagnes de prélèvements ont été effectuées six fois par an en 2008, 2009 au cours des mois de février, mai, juin, août, octobre et décembre, et une fois en février 2010.



Caractéristiques physico-chimiques

Situation de la qualité de l'eau par rapport aux objectifs de « bonne qualité » fixée par la DCE

	pH mini	pH maxi	Conductivité (µS/cm)	Temp eau (°C)	O2 (mg/L)	O2 (% sat)	MES (mg/l)	NH4+ (mg/l)	NKJ (mg/L)	NO3 (mg/L)	PO4 (mg/L)	P tot (mg/L)	DBO5 (mg/L)	COD (mg/L)	Chloro phylle A (µg/L)	Phéopigments (µg/L)
Objectif de bonne qualité de la DCE	[6,5;6]	[8,2;9]		[20;21,5]	[8;6]	[90;70]		[0,1;0,5]		[10;50]	[0,1;0,5]	[0,05;0,2]	[3;6]	[5;7]		
2008-2010*	7,2	8,57	2167	21,32	5,584	51,02	112,4	0,474	4,628	3,444	1,206	0,696	10,1	35,48	161,8	55,2

* Valeur calculée à partir du percentile 90

Réglementation

La directive 2000/60/CE du 23 octobre 2000 (DCE), établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau, fixe plusieurs objectifs :

- atteindre un bon état des eaux en 2015
- réduire progressivement les rejets, émissions ou pertes pour les substances prioritaires,
- et supprimer les rejets d'ici à 2021 des substances prioritaires dangereuses.

L'arrêté du 25 janvier 2010 définit les méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface.

La légende ci-contre est définie selon l'annexe 3 du présent arrêté.

Légende « Qualité de l'eau » selon la directive DCE :

- Très bonne
- Bonne
- Moyenne
- Médiocre
- Mauvaise
- Objectif inexistant

Le suivi réalisé depuis plusieurs années sur cette station permet de faire ressortir les éléments suivants :

Les teneurs en azote ammoniacal sont de bonne qualité entre 2008 et 2010, indiquant l'absence de pollution organique ponctuelle et récente au moment des prélèvements

L'ensemble des valeurs en nitrates entre 2008 et 2010 classe la qualité de l'eau en « très bonne ». Le changement de référentiel a modifié l'appréciation de la qualité des eaux pour ce paramètre ; celles-ci auraient été classées en qualité « bonne » avec la grille SEQ-Eau par altération.

Le paramètre « phosphore total » correspond à une classe d'eau « médiocre » entre 2008 et 2010, signe d'une altération du cours d'eau par des rejets d'origine agricole ou domestique. Les teneurs relativement élevées en orthophosphates confirment cette constatation.

Le bilan oxygène est mitigé entre 2008 et 2010, avec des valeurs en dioxygène dissous correspondant à une eau de qualité « moyenne » et des valeurs en carbone organique dissous correspondant à une eau de « mauvaise » qualité, témoins d'un milieu trop riche en matières organiques et insuffisamment oxygéné. Les valeurs élevée en DBO5 confirment cette constatation.

Quelques repères :

L'oxygène dissous est indispensable à la vie aquatique animale ; les variations de sa teneur sont aussi importantes que la valeur du taux absolu. La demande chimique en oxygène (DCO) correspond à la quantité d'oxygène consommée par voie chimique pour oxyder l'ensemble des matières oxydables présentes dans l'eau. La demande biochimique en oxygène (DBO5) correspond à l'oxygène qui a été utilisé par des bactéries pour dégrader les matières organiques biodégradables présentes dans l'eau. Le Carbone organique dissous (COD) contribue au bilan de l'oxygène. Il s'agit de la matière organique dissoute, provenant du lessivage des sols ou des rejets urbains. Il permet de suivre l'évolution d'une pollution organique dans le milieu aquatique.

L'azote est présent sous forme organique (azote kjeldhal et ammonium), et sous forme minérale (nitrites, nitrates). L'ammonium (NH₄⁺), indique une difficulté des cours d'eau à assimiler une pollution organique récente. L'ion nitrate (NO₃⁻) est la principale forme d'azote inorganique trouvée dans les eaux naturelles ; il provient des effluents industriels et domestiques ainsi que du lessivage des terres agricoles.

Le phosphore est présent naturellement dans les roches, le sol, les déjections animales et les végétaux, mais provient également de rejets domestiques, agricoles ou industriels. Sa présence est déterminée par la mesure des concentrations en orthophosphate (PO₄³⁻) et en phosphore total (P tot).

Les matières azotées, le phosphore et les nitrates entraînent un développement de la végétation, ayant pour conséquence l'eutrophisation artificielle. Phosphore et azote sont utilisés en engrais, en tant qu'élément nutritif pour les plantes.

Généralités